

DECISION

Numéro de la réclamation/demande: 18

Demande de réparation

Epreuve: Championnat de France Espoirs Solitaire Equipage Course n° : 9

Date de l'instruction: 28/08/2019

PARTIES ET TEMOINS

Numéro de la réclamation/demande: 18: LAR M - FRA211287 - Adam CAILLAUD

Comité de course

RECEVABILITE

Objections au jury: Non

Dans le temps limite: Dans le temps limite

Incident identifié: Oui

Appel correct: Protest hélé

Pavillon rouge arboré: Non requis

DECISION: Réclamation recevable

PROCEDURAL MATTERS

FAITS ETABLIS

Lors du 2ème départ de la course 9, sous pavillon noir.

Dans les 3 dernières secondes avant le départ, le Comité de course voit un bateau non identifié couper la ligne côté viseur.

Le viseur voit le 211287 franchir la ligne, très proche du viseur, avant le signal de départ et toucher la ligne de mouillage du viseur..

Le Comité de Course note le 211287 BFD course 9

Schéma: Croquis non validé

CONCLUSIONS ET REGLES APPLICABLES

Pas d'actions inadéquates du comité.

DECISION

Demande de réparation rejetée.

Date et heure: 29/08/2019 10:00 CEST'

JURY

Présidée par: Sylvie Harle (FRA)

Membres du jury: Patrick Chapelle (FRA), Laurent Remy (FRA)

Imprimé: 02 sept. 20h11